



RÈGLEMENT PRIX PROFESSIONNEL·LE·S

Organisé depuis 33 ans par l'École Estienne, depuis 14 ans en partenariat avec la BnF et récemment avec l'association Dessinez Créez Liberté (DCL), le Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophée et le Coup de cœur sont désignés à l'issue d'un vote de l'ensemble des étudiants de l'École Estienne et des participants du Concours Étudiants. Les prix seront remis le jeudi 26 mars 2026 à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 1

Le 33^e Trophée Presse Citron/BnF catégorie Pro, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse française, étrangère ou sur les réseaux sociaux entre avril 2025 et mars 2026.

ARTICLE 2

Envoyez-nous votre dessin préféré, parmi ceux qui ont été publiés entre avril 2025 et mars 2026. La contextualisation des dessins étant plus que jamais nécessaire, merci de bien vouloir préciser la date et le support de publication (blog, émission de télévision, journal ou tout autre canal de diffusion). Les dessins doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 15 mars 2026.

Vous avez deux possibilités d'envoi :

Par la poste : École Estienne, Trophée Presse Citron / BnF, Catégorie Pro, 18 boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

Par e-mail : jeparticipe@tropheepressecitron.fr

ARTICLE 3

Les dessins seront exposés lors de la soirée de remise des trophées et présentés sur le site web : www.pressecitron.org

ARTICLE 4

Les deux lauréats (Trophée Pro et Coup de cœur Pro) seront désignés à l'issue du vote des étudiants de l'École Estienne et des participants au Concours Étudiants. Les résultats seront proclamés le 26 mars 2026, lors de la soirée de remise des trophées qui se déroulera à la BnF, ils seront également annoncés sur le site web : www.pressecitron.org

ARTICLE 5

Les deux lauréats du concours professionnel recevront chacun leur trophée ainsi que des cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 6

Chaque dessinateur professionnel participant au concours sera appelé à voter pour les dessins en lice pour le Concours Étudiants. Ce vote se déroulera en ligne sur le site web : www.pressecitron.org

ARTICLE 7

L'auteur autorise pour une durée d'un an, sans limitation géographique, à titre gracieux et non exclusif, la BnF, l'association DCL et l'École Estienne à reproduire ses œuvres, par tous procédés et sur tous supports, dans le cadre de la communication et de la promotion du concours et des actions de la BnF, de DCL et de l'École Estienne.

ARTICLE 8

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, DCL et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement.

LA PARTICIPATION AU CONCOURS IMPLIQUE UNE ACCEPTATION ENTIÈRE ET SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

Contact

Lodi, Charles et Paco
rp@tropheepressecitron.fr
www.pressecitron.org

BnF

Bibliothèque nationale de France
www.bnf.fr

École Estienne

École supérieure des Arts
et Industries graphiques
www.ecole-estienne.paris

Association DCL

Dessinez Créez Liberté
www.dessinezcreezliberte.com